Société de l'assurance automobile Québec

Avec vous, au cœur de votre sécurité

NOTE AU CAPRA

OBJET :	**OBJECTIF DE LA NOTE :**
Suivi des contrôles généraux informatiques 2025 CAPRA-20250612	Pour information

RAPPEL DES FAITS

- À la suite des audits des états financiers de 2023 et 2024, les auditeurs ont émis des recommandations afin de pouvoir délivrer une opinion standard sur les états financiers de 2025.
- Depuis décembre 2024, la firme indépendante PricewaterhouseCoopers LLP (PwC) accompagne la Société dans l'évaluation de la conception et de la mise en place des contrôles généraux informatiques (CGI).
- En collaboration avec PwC, la Société a élaboré une matrice de risques et de contrôles couvrant l'ensemble des CGI, incluant la gestion de la sécurité, la maintenance des systèmes et des données, ainsi que l'exploitation des systèmes technologiques.

COMMENTAIRES

Contrôles généraux informatiques 2025

- La matrice synthèse de risques et de contrôles couvrant l'ensemble des CGI pour l'environnement CASA est présentée en annexe.
- PwC a transmis les résultats détaillés de ces travaux le 2 mai 2025 aux intervenants de la Société.
- Les résultats détaillés de l'évaluation ont été présentés les 6, 15 et 21 mai 2025 au Vérificateur général du Québec (VGQ). Le VGQ a débuté ses travaux concernant les CGI et a transmis ses premières demandes de documents.
- Depuis le dernier comité actif-passif, risques et audit :
  - les CGI liés à la revue des accès (1.4) ont été mis en place;
  - la conception des CGI est adéquate concernant les éléments suivants :
    - la gestion des accès privilégiés (1.6);
    - la surveillance de ces accès (1.7);
    - la gestion des transactions verrouillées et des accès de l'éditeur SAP (1.10);
    - la séparation des tâches TI (2.3);
    - le processus de traitement des redressements massifs (2.4.1);
    - la gestion des accès privilégiés (4.1) est adéquate.
- Au sujet de la séparation des tâches – processus affaires (1.5), PwC a validé que la conception de l'outil technologique de suivi est adéquate.

  Par ailleurs, l'analyse et le suivi de ces risques de séparation de tâches seront faits via les contrôles internes – volet financier (hors portée des CGI).
- L'exécution des procédures de retour en arrière, de la date d'implantation du contrôle jusqu'au 1er janvier 2025, permettra d'assurer la fiabilité des CGI durant la période de mise en place des contrôles. Cette activité est débutée depuis mars 2025.

- Les principales actions en cours sur les contrôles prioritaires sont les suivantes :

Déficiences prioritaires identifiées par les auditeurs externes ▲	Date d'échéance des plans d'action incluant les observations PwC	Date d'échéance de l'appréciation indépendante	
		Observations préliminaires	Appréciation de PwC C = conception M = mise en œuvre
Gestion des accès privilégiés et comptes génériques (1.6)	4 juin 2025 ✓	10 mars 2025 ✓	C : 10 juin 2025 ✓ M : Note 1
Surveillance des accès privilégiés (1.7)	4 juin 2025 ✓	10 mars 2025 ✓	C : 10 juin 2025 M : Note 1 ✓
Accès d'urgence (Fire fighter) (1.8) Tribu CCEC (finances) Autres tribus	30 novembre 2025 6 mai 2025 ✓	26 février 2025 ✓ 26 février 2025 ✓	Note 2
Tests des changements (2.1)	-	-	28 mars 2025 ✓
Redressement des données – Massif (2.4) : 2.4.1 Processus de traitement des redressements identifiés 2.4.2 Processus de détection des redressements pour assurer l'exhaustivité	30 mai 2025 ✓ 30 juin 2025	19 février 2025 ✓ 19 février 2025 ✓	C : 5 juin 2025 ✓ Note 2

Note 1 : L'appréciation finale de la mise en œuvre des dernières actions sera effectuée par les auditeurs externes.

Note 2 : L'appréciation finale de la conception et de la mise en œuvre seront effectuées par les auditeurs externes.

- À la suite de l'évaluation de PwC concernant la mise en place des contrôles par la Société, des actions correctives ont été élaborées pour donner suite aux dernières observations. Par la réalisation de ces actions correctives, l'obtention d'une opinion standard (potentiellement avec réserve) demeure probable.
- L'avancement des actions restantes prioritaires sont :
  - 1.8 Le déploiement du nouveau processus d'octroi est complété. L'inventaire créé depuis le 1er janvier 2025 a été contrôlé et documenté pour l'ensemble des tribus, à l'exception de la tribu comptes clients, encaissement et comptabilité (CCEC). Par ailleurs, la standardisation des procédures d'analyse est en cours entre les différentes Tribus.
  - 2.4.2 La démonstration de l'exhaustivité des redressements est à compléter pour la fin de l'année 2025. La conception du processus de détection des redressements pour assurer l'exhaustivité est prévue pour le 30 juin 2025.
- Pour les autres contrôles généraux informatiques (non prioritaires), des actions correctives sont en cours pour intégrer les recommandations de PwC.

Société de l'assurance automobile Québec

Avec vous, au cœur de votre sécurité

CONSULTATIONS

- S. O.

IMPACTS BUDGÉTAIRES

- S. O.

RECOMMANDATIONS ET/OU MISE EN GARDE

- S. O.

Approuvé par **Martin Simard**
Caroline Foldes-Busque
Vice-président aux finances et à l'administration et vice-présidente à l'expérience numérique

Collaboration _____

2025-06-11
Date

Préparée par : Direction générale des finances

Société de l'assurance automobile Québec

Avec vous,
au cœur de votre sécurité

ANNEXE - MATRICE SYNTHÈSE DES CONTRÔLES GÉNÉRAUX INFORMATIQUES (CGI)

	Système financier et de mission CASA *SAP S/4 HANA (P41) (incl. différents modules, Emma, CRM)*	Réseau "Gestion des accès à tous les systèmes de la Société" *Windows Active Directory*	Commentaires Système financier et de mission CASA
NIVEAU APPLICATIF			
1. Gestion de la sécurité de l'information			
1.1. Octroi des accès & Maintenance des persona	C, Note 1	s/o	Aucune occurrence
1.2. Modification des accès	C, Note 1		Aucune occurrence
1.3. Désactivation des accès	C,M	C, M	
1.4. Revue des accès	C,M	s/o	
1.5. Séparation des tâches - Processus d'affaires (maintien et révision de l'outil)	C, Note 1	s/o	La matrice de séparation de tâches a été conçue et configurée dans l'outil de suivi. L'analyse et le suivi des risques de séparation de tâches seront fait via les contrôles internes à l'égard de l'information financière.
1.6. Gestion des accès privilégiés & Comptes génériques	▲ C, Note 1	C, M	Mise en place des dernières actions en cours
1.7. Surveillance des accès privilégiés	▲ C, Note 1	V	Mise en place des dernières actions en cours
1.8. Accès d'urgence (firefighter)	▲ V	s/o	
1.9. Authentification au système	C,M	C, M	
1.10. Gestion des transactions verrouillées & des accès de l'éditeur SAP	C, Note 1	s/o	Aucune occurrence
2. Maintenance des systèmes et des données			
2.1. Tests des changements	▲ C,M	s/o	
2.2. Approbation des changements avec l'intégration des experts métier	C,M		
2.3. Séparation des tâches - TI	C, Note 1		Mise en place des dernières actions en cours
2.4. Redressement des données - Massif à impact financier	▲		
2.4.1 Processus de traitement des redressements identifiés	C, Note 1		Mise en place des dernières actions en cours
2.4.2 Processus de détection des redressements pour assurer l'exhaustivité	V		
2.5. Redressement des données - Unitaires	V		
3. Opération des systèmes « TI »			
3.1. Gestion des incidents	Note 2	s/o	
3.2. Accès au céduleur de tâches	C,M		
3.3. Backups	Note 2		
NIVEAU INFRASTRUCTURE			
4. Gestion de la sécurité de l'information			
4.1. Gestion des accès privilégiés & Comptes génériques	Note 2	s/o	
4.2. Surveillance des accès privilégiés	V Note 3		
4.3. Authentification	C, Note 3		
5. Maintenance des systèmes et des données			
5.1. Tests et Approbation des changements	C, Note 3	s/o	

Légende

Identification des déficiences prioritaires relevées par les auditeurs externes lors de l'audit des etats financiers 2023.	▲
Évaluation independante des controles en place:	
Conclusion que la conception (C) ou que la mise en place (M) du contrôle est adéquate.	
Validation des constats préliminaires et mise en place des actions correctives	V

Note 1: La mise en œuvre des dernières actions sera appréciée par les auditeurs externes.

Note 2: Les mesures correctives suite aux recommandations ont été jugées adéquates par la direction et seront appréciées par les auditeurs externes.

Note 3: Uniquement la conception du contrôle sera documentée / Ce contrôle ne sera pas sujet à des tests de mise en place étant donné le niveau de risque.

s.o. : Sans objet, car ce contrôle a été déterminé comme étant non clef aux fins du contrôle interne à l'égard de l'information financière suite à une évaluation de risque TI, soit:

- il n'y a pas de risque TI ou il est considéré très faible;
- le risque TI est couvert par un contrôle ailleurs dans l'environnement de contrôle;
- le risque TI et/ou contrôle n'est pas applicable au niveau de cette technologie.